

Ecole PAUL RENOUEAU
1 BVd CARNOT
41700 COUR-CHEVERNY
02.54.79.93.10
ec-cour-cheverny@ac-orleans-tours.fr

Compte rendu du conseil d'école du **Vendredi 8 novembre 2019**

Membres présents

- ✓ Mme MACE, directrice
- ✓ Mairie de Cour-Cheverny : M. CROISSANDEAU, Mme MARIER, adjointe aux affaires scolaires
- ✓ Mairie de Cheverny : Mme DILAJ adjointe aux affaires scolaires.
- ✓ Parents d'élèves FCPE élus au CE : Mmes CANOURGUES, BOSCH, MICOULEAU, FOESSEL, PERIOU.
- ✓ Mmes les professeurs des écoles : Mmes CRETEL, PATRY, TESSIER, ERAUD, HASCOËT, HILLION, GREGOIRE, YVON, LE COCQUEN, BOURGADE.
- ✓ Mme FERRIERE, DDEN

Invités : Les ATSEM : Mmes HERMELIN, CHAMPION.

Absents excusés :

- Mme BARRANCO, IEN.
- Mme. Gallard, maire de Cheverny
- Mme BRETON, PE
- Mme TISSIER, psychologue scolaire RASED

CE rédigé par Mme Macé directrice – Début du CE 18h

1 – Vote du règlement intérieur

Mme Macé présente ce projet de règlement intérieur. Il a été ajouté un point sur la nouvelle loi quant à l'âge d'obligation scolaire en préambule.

PREAMBULE :

L'Ecole Publique accueille les enfants sans discrimination et les éduque selon les principes de laïcité.

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans. "Les inscriptions concernent les enfants ayant trois ans au 31/12 de l'année civile du début de l'année scolaire." " Un aménagement du temps scolaire pour les PS est possible, sur demande des parents, uniquement pour l'après-midi"

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera photocopié et transmis aux familles. Il sera affiché au panneau extérieur et mis en ligne sur le site de l'école.

2 – organisation pédagogique

L'école a 10 classes avec un effectif de 250 élèves (91 en maternelle – 159 à l'élémentaire) 3 TPS sont attendus en janvier. Il est prévu un départ en GS mais la date n'est pas encore connue. 1 PS doit arriver bientôt.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3 + 3 en janv	25	30	33	32	31	25	38	33

PS – TPS	MS/ PS	GS/MS	GS/CP	CP	CE1	CE1/CE2	CM1/CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
19 + 3	26	25	25	25	24	24	26	26	27
22	20/6	15/10	18/7			7/17	8/18	11/15	9/18
BOURGADE/HILLION	YVON	LECOCQUEN	GREGOIRE	ERAUD	CRETEL	PATRY	TESSIER	HASCOET	MACE/HILLION

Comme l'an dernier, en juin il y a eu une intégration des futurs TPS. Les parents ont pu discuter avec la psychologue scolaire, suivre une activité en classe avec leur enfant. Cela semble avoir été très profitable et sera reconduit pour la prochaine rentrée. Il sera fait une intégration en décembre pour les 3 futurs TPS.

Mme LE COCQUEN VALERIE est la nouvelle enseignante de MS/GS.

Il y a une hausse des effectifs. Nous sommes à une moyenne de 25 par classe. A noter cependant que les CM sont très nombreux et que cela va faire une baisse dans les deux ans qui viennent si les inscriptions de PS ne viennent pas compenser. C'est une difficulté de prévoir les effectifs.

Les ATSEM : Il y n'y a eu de changement : Mme Cazin, classe GS/CP, Mme Champion Maryline classe de PS/TPS, Mme Hermelin classe de GS/MS et Mme Rocher Manon classe de PS/MS. Rappelons que c'est une chance pour notre école d'avoir une ATSEM par classe.

Les intervenants

BCD ; Mme Roperch tous les après-midi de 14h à 16h15. Cela fait 1h par classe y compris pour les CP de Mme Grégoire.

EPS : M. Thomas Finot 1 h / classe les après-midi des mardis, jeudis et vendredis et 1 h le lundi matin pour les GS/CP.

Maternelle : ce sont les intervenants bénévoles pour la bibliothèque (Mme Gallas et M. Binche) Cette année deux nouvelles venues viennent rejoindre l'équipe des animateurs bibliothèque (Mme DECROP et Mme PARIZOT). Les GS vont en bibliothèque avec les maitresses Christine et Pascaline.

Les APC : Le dispositif se poursuit. Mme Macé rappelle ce que sont les APC. *Rappel APC = aide pédagogique complémentaire (1 H / semaine), est assurée par les enseignants pour des activités en lecture notamment cela est soumis à l'accord des parents et pas plus 1/2 classe à la fois.*

Les APC se tiennent comme l'an dernier les mardis et jeudis après la classe ; un planning est fait à chaque période pour pouvoir accueillir les APC. Les APC vont tourner autour de la lecture, la compréhension et le vocabulaire pour aider à une meilleure lecture.

La piscine : L'Agglopolys comme l'an dernier, met toutes les écoles primaires sur les créneaux de l'après-midi ce qui est mieux. Tous les frais sont pris en charge par l'Agglopolys. Cela concerne les enfants du CE1 au CM2.

5 classes vont à la piscine (le CP/CE1 et le CE1/CE2 mardi pour la période 1) Pour la période 2 ce sera la classe de CE2/CM1 le vendredi, et pour la période 3 les classes de CM2 /CM1 de Mmes Macé et Hascoët le lundi.

Il nous est demandé de faire une simulation risque alerte attentat : PPMS AAI. Il faut apprendre aux enfants à évacuer en priorité ou à se cacher et à se taire. L'exercice n'a pas encore été fait mais il va être réalisé dans le courant de l'année. Nous travaillons sur un scénario d'intrusion pendant la récréation. Il faut pouvoir faire cela correctement vu le nombre d'acteurs qui peuvent intervenir. ALSH, cantine.... Cela va demander de la préparation et notamment en classe avec les enfants car il va falloir répéter avec eux pour que cela soit compris.

- Comme l'an dernier, il est rappelé aussi qu'il faut impérativement refermer le portail derrière soi quand on sort de l'école afin de protéger les enfants qui restent à l'école, le matin et le soir notamment lors des sorties.

4 - Bilan financier de la coopérative ASSCUCC

Le bilan financier de la coopérative pour l'année scolaire passée donne un déficit de 2 289,55€. L'ASSCUCC avait commencé l'année avec 10 028,77€ et elle termine l'exercice avec 7 739,22€. Les gros postes de dépenses ont été la classe découverte du CM2, le mini camp des GS et GS/MS, et les actions éducatives qui regroupent les sorties scolaires, l'achat de matériel pour les ateliers de bricolage, achat de quelques livres.... Les rentrées se sont faites par les cotisations et les ventes des photos, la tombola et le marché de Noël.

L'ASSCUCC finance cette année le projet cirque et le prochain exercice sera aussi en déficit.

Pour ne pas surcharger les parents nous ne demandons pas de cotisations. Une classe sera affiliée à l'USEP les GS/CP afin de pouvoir utiliser le compte bancaire. On va réduire les dépenses au maximum de nos possibilités et faire quelques sorties gratuites dans le but de mobiliser toutes les ressources pour les classes « cirque ». La coopérative prévoit d'investir environ 5000€ soit 20€ par enfant comme les municipalités. Cf point suivant.

5 - Classes cirque Georget

Les dix classes de l'école vont pouvoir être initiées aux arts du cirque avec la compagnie du cirque Georget Family Circus. Cela s'inscrit complètement dans notre projet d'école.

Dates :

- du 3 au 07 février 2020 : CM1/CM2 Mmes Macé et Hillion, CE1/CE2, CP, GS/MS, PS/MS
- Du 10 au 14 février 2020 : CM1/CM2 Mme Hascöet, CM1/CE2, CE1, GS/CP, PS/TPS.

Lieu : le cirque sera installé sur l'esplanade près de la salle des fêtes.

M. le Maire demande à ce que le cirque fasse très attention lors de l'installation du chapiteau à ne pas endommager les canalisations qui viennent d'être passées dans le terrain et il espère que les camions ne vont pas abîmer le sol. Il va se mettre en relation avec le cirque pour rediscuter de cela.

Les enfants présenteront à la fin de la semaine un gala final, pour le 1^{er} groupe le vendredi 7 et pour le 2^{ème} groupe le vendredi 14. La 1^{ère} partie du spectacle sera faite par les enfants et la 2^{ème} partie par les professionnels du cirque.

Le cirque montera son chapiteau le dimanche 2 février matin. Les familles qui le désireront pourront y assister. Pour la municipalité il faudra quelqu'un pour accueillir le cirque le samedi 1^{er} février. Le lundi matin toute l'école se rendra sous le chapiteau pour la présentation du projet.

Les enfants mangeront à la cantine pendant leur semaine cirque au 2^{ème} service. Le jeudi matin de la 2^{ème} semaine aura lieu un spectacle pédagogique pour les enfants.

Pour la maternelle (classe de TPS/PS, PS/MS et MS/GS), ce ne sera que la matinée. Pour toutes les autres classes se sera en journée entière. La 1^{ère} partie de la semaine sera une sensibilisation aux différents ateliers et en fin de semaine sera consacrée à la répétition du spectacle.

Le financement:

- Devis pour les 2 semaines de cirque 17 587€
- Livraison de 800l de fioul (estimation) 1 000€
- Total à payer le 14 février par la coopérative scolaire18 587€

Soit un total par enfant de 74€ (74,0518) Nombre d'enfants concernés = 251

1. Participation des parents : Pour 1 enfant = 37€, 2 enfants = 62€ et 3enfants = 80€ Ce prix comprend 2 places adultes gratuites. D'autre part il n'est pas demandé de participation à l'association scolaire cette année.
2. Subvention demandée aux mairies de Cour-Cheverny et Cheverny = 20€ par enfant
3. La coopérative prend en charge le reste à payer soit à peu près 20,12€ / enf

Il sera possible pour les parents de payer en un seul versement ou en 3 fois. Les municipalités ont déjà reçu la demande de subvention car le cirque doit être payé de la totalité de la somme le 14 février.

6 - Bilan actions écoles-collège

Mme Macé présente le compte-rendu du programme d'actions menées entre les classes de CM2 et le collège de Contres, afin de faire une liaison entre les CM2 et les élèves de 6^{ème}. L'an dernier la classe avait participé à une action prévention sur les gestes des premiers secours avec l'infirmière du collège. Pour cette année ce n'est pas encore défini car la 1^{ère} réunion n'a pas encore eu lieu.

7 - Communications municipales

Les travaux à venir : 3^{ème} phase des travaux de réfection de la toiture. Il est prévu la vitrification du parquet dans la classe de Mmes Macé et Hillion.

Mme Marier demande à ce que l'école signale les départs et les changements d'adresse afin de vérifier si les enfants en fin de cycle sont devenus hors commune.

La mairie de Cour-Cheverny a comptabilisé 18 sorties avec le car communal soit un coût de 1236€.

Il n'y aura pas de spectacle de Noël cette année, mais un goûter sera organisé à la cantine.

M. Bruno Raimbault prend la direction des ateliers municipaux.

Le CE se termine à 20h